La peur du vide

Le secteur du BTP craint une année 2021 très rude. En cause, la baisse des appels d'offres

(PHOTO ANTOINE TOMASELLI)

Effet de la crise ou simple effet conjoncturel ? Le constat est là et il n'est pas bon pour les entreprises œuvrant dans les travaux publics. "*Pour 2021, il n'y a pratiquement pas de commandes sur Marseille*", se désole Michel Garcia, secrétaire général de la fédération régionale des travaux publics. Autrement dit : "*ni la Ville, ni le Département, ni la Métropole ne font de gros appels d'offres*".

Un constat inquiétant pour le représentant de cette filière clé de l'économie, un brin dépourvu pour comprendre les causes de ce phénomène. "*Peut-être est-ce en raison du télétravail ?*", s'interroge-t-il. "*C'est mon sentiment profond,* précise Michel Garcia. *Les dossiers d'appels d'offres demandent la mise en place d'une procédure administrative bien particulière. À distance, ça complique les choses et les collectivités n'ont peut-être pas pris la mesure de ce télétravail*". Le problème, pour lui, c'est la répétition de la crise. Au premier confinement, la baisse de commandes publiques avait été maîtrisée. Cette fois-ci, elle est clairement chiffrée. Calculatrice sous les yeux, Isabelle Lonchampt, présidente de la fédération du BTP 13, estime même une dévaluation de 35 % par rapport au même mois de novembre en 2019. "*C'est vertigineux*", commente-t-elle en s'inquiétant des conséquences pour l'année prochaine. "*Ce qui m'agace,* poursuit-elle, *c'est que comme les entreprises travaillent en ce moment, on se dit que tout va bien. Mais ce n'est pas vrai*". Et l'un des premiers constats visibles, argue Michel Garcia, c'est au niveau des intérimaires. "*Il n'y a plus de recrutements*", assure-t-il. De quoi offrir de sombres perspectives aux quelque 8 000 salariés des 300 entreprises de travaux publics sur Marseille.

> **"Les collectivités n'ont peut-être pas pris la mesure de ce télétravail."**

Face à cet avenir incertain, les deux représentants lancent un appel aux collectivités pour relancer la machine des appels d'offres. "*Stop à la frilosité*", lance même comme un slogan Michel Garcia, certain comme son *alter ego* à la fédération du BTP 13 que les projets existent. "*À moins que par dogme, la municipalité se refuse à lancer des chantiers*", cible-t-il.

Une petite pique qui a de quoi faire bondir de sa chaise Mathilde Chaboche, adjointe à l'urbanisme à la mairie de Marseille. "*Mais pas du tout,* réagit l'élue. *En aucun cas, cette municipalité veut nuire au secteur du BTP. Pour autant, on veut orienter les projets ambitieux qui structurent mieux la ville.*" Ça, c'est pour la philosophie, quid maintenant des appels d'offres en berne comme l'indique la filière ? "*Nous prenons la situation telle qu'elle est*", se défend Mathilde Chaboche en rappelant qu'il y avait peu de commandes publiques "*du moins significatives*" lancées par la précédente équipe municipale avant l'arrivée du Printemps marseillais en juillet dernier.

> **"Cette municipalité ne veut pas nuire au secteur du BTP".**
>
> MATHILDE CHABOCHE

En partie élu sur la volonté de rénover les écoles publiques, le mouvement politique compte justement bien lancer une série de grands travaux. Un budget conséquent pour cette ambition a d'ailleurs été voté. "*Sans compter la création d'équipements publics de proximité, les crèches, les bibliothèques ou les centres aérés*", liste l'adjointe à l'urbanisme, rappelant que les procédures en cours pour de tels chantiers demandent une instruction rigoureuse.

Une procédure problématique pour Isabelle Lonchampt qui plaide pour leur "*accélération, sans les déréguler*". En attendant de voir la législation changée, la présidente de la fédération du BTP 13 encourage les collectivités à lancer des travaux de moins de 100 000 euros qui ne nécessitent pas le même type de procédure. Un processus que connaît bien Mathilde Chaboche contrainte aussi de faire appel aux régies municipales pour mener ce type de travaux. Les entreprises du BTP vont donc devoir encore patienter.

Éric MIGUET